© S. Varray, FCEN

Gestion de l'Elodée de Nuttall sur le plan d'eau de l'île Charlemagne

Loire nature Centre de Ressources

RETOURS D'EXPÉRIENCES

GESTION

SUPERFICIE
15 ha

DATE DE RÉALISATION
2011-2015

LOCALISATION DE L'EXPÉRIENCE
Région Centre
Département du Loiret
Commune de Saint-Jean-le-Blanc

TYPE DE MILIEU CONCERNÉ PAR L'ACTION
Etangs, Lacs

ENJEU ASSOCIÉ À CETTE EXPÉRIENCE
Lutte contre les espèces invasives

1 Présentation générale

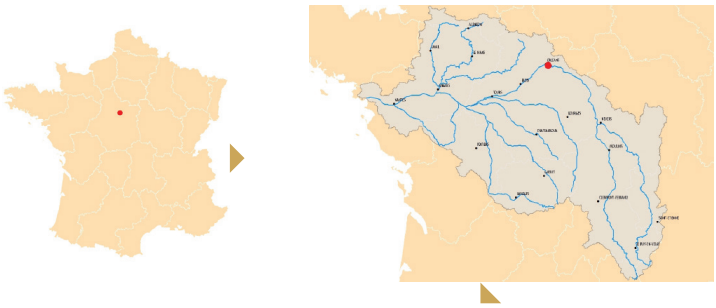

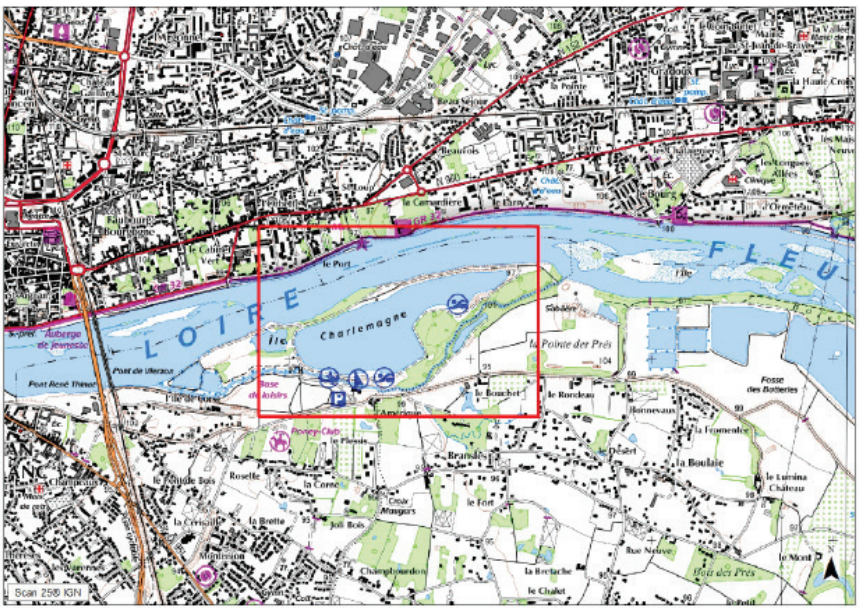

Contexte

CADRE DU PROJET
Base de loisirs de l'Ile Charlemagne

COÛT TOTAL
66 098 euros

FINANCEUR
Mairie d'Orléans

PARTENAIRES
Institut d'Ecologie Appliquée, Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire (groupe de travail Plantes Invasives), Conservatoire Botanique National Bassin Parisien

Structure

NOM : Mairie d'Orléans
ADRESSE : 1 place de l'étape 45040 Orléans cedex 1
TÉLÉPHONE : 02 38 79 22 22
EMAIL : anne.trouillon@orleans-agglo.fr
CONTACT : Anne Trouillon
SITE WEB : www.orleans.fr

Descriptif de la structure

La Mairie d'Orléans a plusieurs années d'expérience en matière de développement durable, avec son Agenda 21 engagé en 2003 et son Plan Biodiversité, voté à l'unanimité en conseil municipal en 2009. Ce programme pluriannuel est en œuvre depuis 2010, avec pour objectifs la connaissance et la gestion de la biodiversité locale, la protection des ressources en eau et des milieux aquatiques et la sensibilisation du grand public aux enjeux environnementaux. Les services techniques, gestionnaires de l'espace public, et le Muséum d'Orléans, pilote des études sur la biodiversité, opèrent de manière transversale.

Le projet de territoire, transcrit dans le Plan Local d'Urbanisme approuvé fin 2013, affirme l'identité de «ville-jardin » d'Orléans. Des leviers sont actionnés pour renforcer la prise en compte du développement durable, matérialiser les trames vertes et bleues et préserver la nature urbaine, dans l'esprit du Plan Biodiversité.

2 Site d'intervention

Source : ©Orthophotographie – Conseil Général du Loiret® - Date de la donnée : septembre 2010 – SIG AggloO - décembre 2015

0 150 300m
Échelle : 1:5 000

La Mairie d'Orléans est propriétaire et gestionnaire de la base de loisirs de l'Ile Charlemagne, située sur la commune de Saint-Jean-le-Blanc. Ce plan d'eau de 33 ha, d'une profondeur moyenne de 2,50 m, est utilisé comme lieu de promenade, de pêche, de baignade et comme base nautique (kayak, voile, planche à voile, etc.). Sur une saison balnéaire, de mi-juin à mi-septembre, le lieu est fréquenté par environ 100 000 personnes.

A l'exception du plan d'eau principal, la base de loisirs est intégrée au périmètre Natura 2000 « Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire » et présente un fort potentiel d'accueil de la biodiversité, ainsi qu'un intérêt patrimonial notable.

D'un point de vue sanitaire, la qualité bactériologique de l'eau de baignade a été classée par l'ARS en catégorie « A » depuis 6 ans, c'est-à-dire de bonne qualité. Toutefois, au fil des années, diverses problématiques liées à l'eutrophisation du plan d'eau sont apparues : turbidité importante de l'eau, dépassements de pH (paramètre réglementé jusqu'en 2012), prolifération de cyanobactéries, envahissements de macrophytes et herbiers aquatiques, avec présence de l'Elodée de Nuttall (*Elodea nuttallii*), espèce invasive originaire d'Amérique du Nord.

Ces dysfonctionnements de l'écosystème entraînent chaque année des interdictions de baignade (saison balnéaire écourtée en moyenne de 10 jours par an) et des limitations de la pratique des activités nautiques sur le plan d'eau.

3 Enjeux

L'Ile Charlemagne présente un intérêt socio-économique et patrimonial tout particulier à l'échelle de l'agglomération orléanaise.

Le site est intégré aux périmètres Unesco et Natura 2000 et, même avec une fréquentation intensive, il a une réelle valeur écologique et paysagère. Il abrite en effet une mosaïque d'habitats intéressante et une diversité d'espèces ligériennes caractéristiques.

Objectifs du maître d'ouvrage

- **maintien des usages** sur la base de loisirs et le plan d'eau principal (baignade, activités nautiques, pêche,...)
- **accueil du public** venant de l'agglomération orléanaise
- **préservation des espèces** remarquables et de la biodiversité locale

LE PLAN D'EAU ABRITE 9 ESPÈCES DÉTERMINANTES DE ZNIEFF, DONT LA PULICAIRE COMMUNE PROTÉGÉE AU NIVEAU NATIONAL ET 2 ESPÈCES PROTÉGÉES EN RÉGION CENTRE : LE CRYPSIDE FAUX-VULPIN ET LA LIMOSELLE AQUATIQUE.

4 Actions mises en œuvre

FAUCARDAGE DES HERBIERS AQUATIQUES

FAUCARDAGE DES HERBIERS AQUATIQUES

Afin de permettre le maintien des usages sur le plan d'eau, des campagnes de faucardage des herbiers aquatiques ont été réalisées annuellement au mois de juillet entre 2011 et 2013. Les interventions ont duré entre 15 jours et 3 semaines. Une tendance générale à la baisse des densités en élodée ayant été observée, il n'y a pas eu de faucardage en 2014 et 2015.

Des précautions ont été prises lors de l'intervention des engins, du stockage et l'élimination des déchets, pour éviter la dissémination de l'Elodée de Nutall par fragmentation et bouturages des tiges. Les engins ont été nettoyés et un liner mis en place pour faire sécher les végétaux tout en évitant la propagation des élodées.

Les herbiers enlevés ont été égouttés sur berge puis transportés vers un centre de compostage.

Volumes de matière végétale enlevés

	2011	2012	2013
Surface traitée (ha)	-	15	11
Quantité enlevée (tonnes de matière humide)	600	800	500
Coût de l'intervention (€)	17 700	31 351	17 047

Suivis Scientifiques

Un suivi annuel de la biodiversité (flore, entomofaune, herpétofaune, avifaune, chiroptères) du site a été réalisé de 2011 à 2014.

Une cartographie des habitats aquatiques et palustres est réalisée et actualisée par l'Institut d'Ecologie Appliquée depuis 2011, permettant de localiser et de suivre dans le temps les espèces patrimoniales et invasives.

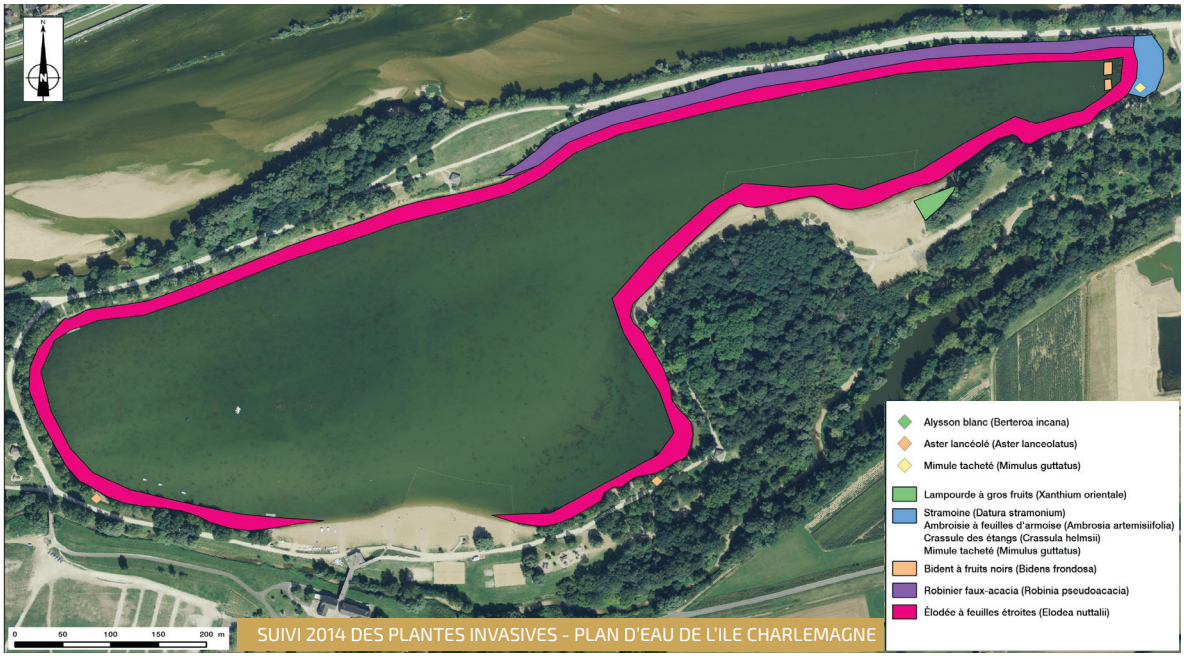

Perspectives

Le plan d'eau de l'Ile Charlemagne fait l'objet d'une réflexion globale pour enrayer l'eutrophisation du plan d'eau et maintenir les usages.

Le site est considéré comme un réservoir de biodiversité de la Trame Verte et Bleue de l'AgglO. Il mérite de ce fait une attention particulière, de par sa localisation unique au cœur de l'agglomération orléanaise, la présence de milieux ligériens typiques et les enjeux environnementaux et socioculturels identifiés.

En savoir plus

Rosoux R. et Trouillon A. (coord.), 2013. L'étude de la biodiversité à Orléans - Premiers résultats. Mairie d'Orléans, 31p.

Fiche rédigée et validée par le Museum d'Orléans

Conservatoires d'espaces naturels La Fédération

RÉALISÉ PAR LA FÉDÉRATION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS
6 rue Jeanne d'Arc, 45000 Orléans - Tél. : 02 38 24 55 00 - Fax : 02 38 24 55 01

JANVIER 2016